



Ordonnance de télécom CRTC 2008-208

Ottawa, le 28 juillet 2008

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	315 (Aliant Telecom)	le 17 juillet 2008	le 1 ^{er} août 2008
Société TELUS Communications	494 494A (TCQ)	le 7 juillet 2008 le 21 juillet 2008	le 4 août 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>